



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Quel avenir pour nos domaines agricoles ?

Propriétaire de cinq domaines agricoles hérités des anciennes communes, Val-de-Travers pourrait en vendre deux. C'est en tout cas l'avis du Conseil communal, qui propose au Conseil général de se séparer de ceux des Oeillons et de Longeigue.

Détenir un domaine agricole répond-il à un intérêt public ? C'est la question que s'est posée le Conseil communal de Val-de-Travers, qui a mené une large réflexion à ce sujet, pour aboutir à une réponse nuancée : oui dans certains cas, non dans d'autres. Des cinq domaines appartenant à Val-de-Travers, tous issus des anciennes communes, l'Exécutif propose ainsi d'en conserver trois et d'en vendre deux.

Les domaines qu'il s'agirait de maintenir au sein du patrimoine communal sont ceux de Riau, à Môtiers, ainsi que de la Petite Robella et de la Prise-Cosandier, à Buttes. Compte tenu de sa situation, le premier joue en effet un rôle essentiel en matière de captage d'eau ; en outre, la rusticité de sa partie bâtie ne représente pas une charge conséquente pour la Commune. Les deux domaines butterans, quant à eux, se trouvent dans le périmètre direct d'exploitation de la station de La Robella ; leur maintien en mains publiques facilite ainsi les bonnes relations avec la coopérative TBRC. Par ailleurs, le Conseil général a validé dernièrement un important crédit de rénovation de l'auberge de La Robella, dont il est bon que les retombées bénéficient aussi à la collectivité.

Situé à l'ouest de Buttes sur la route menant à Ste-Croix, le domaine de Longeigue ne présente quant à lui pas d'enjeu significatif. Il borde des terres appartenant au fermier actuel, lequel est intéressé à s'en porter acquéreur. Le Conseil communal est d'avis que, sous réserve de légers aménagements fonciers, une vente est opportune. Officiant comme expert, la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) a estimé la valeur du bien à 100'000 francs.

Enfin, le domaine des Oeillons représentait précédemment un atout touristique pour le village de Noiraigue. Celui-ci n'est plus déterminant aujourd'hui, la notoriété des environs, Creux du Van en tête, n'étant plus à démontrer. La vétusté du domaine a en outre nécessité déjà des investissements importants, d'autres restant encore souhaitables à terme. Le Conseil communal privilégie dès lors une vente de ce bien, évalué par la CNAV à quelque 240'000 francs. Le fermier actuel ne pourra pas se prévaloir d'un droit de préemption et, sous réserve de l'accord du Conseil général qui se prononcera le 28 septembre prochain, le domaine sera mis en vente selon une procédure publique.



Au Vallon – Ouvriers traitant le curage de l'Areuse, sans date (17/24)

© MRVT



Echo des autorités

PRIMA : une deuxième année qui débute

Suite à une décision du Conseil général de se lancer dans l'implantation du programme PRIMA dans notre cercle scolaire, le Conseil communal et la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau ont annoncé la création de 4 filières PRIMA, en 2018, dans plusieurs villages du Val-de-Travers.

Ces classes d'enseignement de l'allemand par immersion ont donc été installées en août 2019, pour les élèves des degrés 1 et 2 des villages choisis. Un an s'est écoulé depuis le début du déploiement de ce projet, cette année scolaire a donc naturellement vu de nouvelles classes devenir « des classes PRIMA », puisque les 2^e années sont passés en 3^e. À Noi-

raigue, à Travers, à Môtiers et à La Côte-aux-Fées, 34 nouveaux élèves de 1^{re} année sont venus grandir ces filières, de nouveaux (-nouvelles) enseignants (enseignantes) ont été engagés pour soutenir cet apprentissage immersif et conférer au projet toutes les chances de succès pour l'avenir.

La mise en œuvre de ce programme reste un défi permanent pour la direction d'école, qui doit veiller à la pérennité du dispositif, à la disponibilité des ressources humaines, aux apprentissages des élèves, tout en garantissant des effectifs raisonnables dans toutes les classes du cercle, en ligne avec les prescriptions cantonales et les contraintes budgétaires.

Ce second début d'année pour PRIMA nous conforte dans nos choix ; en effet, le Conseil communal reste convaincu par le bien-fondé de ce projet et remercie les équipes pédagogiques qui ont cru à ce projet dès le début, pour leur engagement sans faille et leur motivation à le faire évoluer et progresser dans notre cercle scolaire.

EN BREF

Elections 2020 – candidats

Avec sept listes électorales et 96 candidats, les élections communales à Val-de-Travers seront très disputées le 25 octobre prochain. Cette vigueur démocratique est réjouissante et démontre que la chose publique continue d'intéresser une partie de la population qui se rend compte de l'importance de participer aux discussions et aux décisions. L'avenir de notre collectivité publique se joue dès aujourd'hui. Belle campagne à toutes les candidates et à tous les candidats, et que les débats soient cordiaux et empreints de respect mutuel !

ANNONCES

Information publique concernant les projets de protection contre les chutes de pierres et de rénovation du tunnel de la Clusette à Noiraigue

Une présentation publique conjointe entre la Commune de Val-de-Travers et le service des ponts et chaussées de l'État de Neuchâtel est fixée au

Jeudi 1^{er} octobre 2020 à 19h00
à la salle de gymnastique de Noiraigue

En raison des mesures sanitaires actuelles, nous vous prions d'apporter votre masque, les mesures de distanciation ne pouvant être garanties.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

Invitation à la population

À l'occasion de l'inauguration du nouveau camion-échelle du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers, la population est cordialement invitée à la réception officielle qui aura lieu le **samedi 26 septembre 2020 au hangar des pompiers de Fleurier**, rue du Collège 20 avec le programme suivant :

- Dès 9h30, accueil des invités, présentation du nouveau véhicule et divers ateliers de démonstration des jeunes sapeurs-pompiers

- 11h00, partie officielle suivie d'un apéritif.

Fermeture des guichets

En raison de travaux liés aux prochaines élections communales, nous vous informons que l'ensemble de nos guichets communaux ainsi que celui du Guichet social régional seront exceptionnellement fermés le mercredi après-midi 30 septembre 2020.

Nous vous remercions de votre compréhension.

À la recherche d'un emploi ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi